

24_069_SSI/DPPJS

**DECISION
PORTANT SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE SÉJOUR
AVEC LA SMEAG 77450 JABLINES**

Le Maire de la Commune de Coignières (Yvelines)

11^{ème} Vice-président de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2122-22 alinéa 5

Vu la délibération n°2020-0505 du conseil municipal du 25 mai 2020 portant délégation de pouvoirs au Maire ;

Vu la commission culture, patrimoine et jeunesse du mercredi 26 avril 2024.

Considérant qu'il a été décidé l'organisation d'un mini camp avec le prestataire suivant :

Syndicat mixte d'études d'aménagements et de gestion (SMEAG) 77450 JABLINES N° AGRÉMENT DDCS : 07709-ET-0021 ;

Considérant que la commune souhaite favoriser les loisirs variés, mêlant activités sportives, culturelles, visites et séjours, pendant les congés scolaires pour les jeunes de 11-17 ans ;

Considérant la nécessité de signer la convention avec la SMEAG ;

DECIDE

ARTICLE 1 – APPROUVE la convention avec la SMEAG Ile de loisirs de Jablines 77450 pour un montant fixé à la somme de 880,00 € TTC pour le séjour-camping du 30 juillet au 02 aout 2024.

ARTICLE 2 – AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer la convention précitée.

ARTICLE 3 – DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

ARTICLE 4 – La présente décision fera l'objet d'une transmission à la Sous-Préfecture de Rambouillet, d'une présentation au conseil municipal et d'un affichage réglementaire.

Fait à Coignières, le 17 mai 2024

Le Maire,
Didier FISCHER
Vice-président de la C.A de Saint Quentin –en-Yvelines



La présente décision peut faire l'objet d'une voie de recours gracieuse auprès de son auteur, ou contentieuse devant le Tribunal Administratif de Versailles - 56 Av. de Saint-Cloud, 78000 Versailles, ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, voire lorsqu'elle a été expressément prescrite, à compter de sa notification pour la ou les personnes directement visées

Envoyé en préfecture le 28/05/2024

Reçu en préfecture le 28/05/2024

Publié le



ID : 078-217801687-20240528-24_069_DPPJS-AI





* Bcc:France

SMEAG
ILE DE LOISIRS DE JABLINES
77450 JABLINES
SIRET : 25770297700022
RCS : 257702977
N°TVA : FR28257702977

Devis N°

DE4239

Envoyé en préfecture le 28/05/2024

Reçu en préfecture le 28/05/2024

Publié le

Date d'échéance

07/07/2024

ID : 078-217801687-20240528-24_069_DPPJS-AI

COMMUNE DE COIGNIERES

**Place de l'église de
 St Germain d'Auxerre
 78310 Coignières
 France**

SIRET N° : 217 801 687 000 96

Devis à retourner signé par mail pour validation :

Pour les groupes : sports@jablines-annet.fr

Pour les locations de salles : sejours@jablines-annet.fr

Désignation	Qté	P.U. HT	P.U. TTC	Tx TVA	Total brut HT	Total brut TTC
<p align="center"><u>Séjour camping</u> <u>Du Mardi 30 Juillet au vendredi 2 Aout 2024</u> <u>14 ados + 2 adultes</u></p> <p><u>Camping groupe matériel non fourni</u> Duvets , oreillers et cadenas à prévoir</p> <p>3 nuitées 16 personnes</p> <p><u>Activité sport: Stand Up Paddle (Séance de 1h30)</u></p> <p>Tout retard supérieur à 20 min entraînera l'annulation et la facturation de chaque séance.</p> <p>Mercredi 31 juillet 2024 9h15-10h45 2 groupes de 7 jeunes</p> <p>Brevets de natation obligatoire (à présenter au moniteur le jour de l'activité)</p> <p><u>Activité sport: Acrobranche (Séance de 1h30)</u></p> <p>Tout retard supérieur à 20 min entraînera l'annulation et la facturation de chaque séance</p> <p>Jeudi 1 Aout 2024 9h15-10h45 14 jeunes</p> <p>- Chaussures fermées, type baskets - Tenue de sport adaptée - Cheveux longs attachés - Masque pour l'accueil, l'équipement et le Briefing - Minimum 1 animateur par groupe - 1 adulte accompagnant supplémentaire (grimpeur) pour les moins de 8 ans .</p>	48,00	9,09	10,00	10,00	436,36	480,00
	2,00	100,00	120,00	20,00	200,00	240,00
	1,00	145,45	160,00	10,00	145,45	160,00

SMEAG
ILE DE LOISIRS DE JABLINES
77450 JABLINES
SIRET : 25770297700022
RCS : 257702977
N°TVA : FR28257702977

Devis N°

DE4239

Envoyé en préfecture le 28/05/2024

Date Reçu en préfecture le 28/05/2024

Date d'échéance

07/04/2024
Publié le

07/04/2024
SLO

ID : 078-217801687-20240528-24_069_DPPJS-AI

COMMUNE DE COIGNIERES

Place de l'église de
St Germain d'Auxerre
78310 Coignières
France

SIRET N° : 217 801 687 000 96

Devis à retourner signé par mail pour validation :

Pour les groupes : sports@jablines-annet.fr

Pour les locations de salles : sejours@jablines-annet.fr

Désignation	Qté	P.U. HT	P.U. TTC	Tx TVA	Total brut HT	Total brut TTC
ACCES BASE INCLUS Du 30 juillet au 2 Aout 2024 14 ados + 2 adultes						

BON POUR ACCORD

Fait à :

Le :

Signature :



(Handwritten signature)

Signature du directeur
Cyrille MARCHADOUR :

Pôle Séjours & Activités
Mélanie

Code	Base HT	Taux TVA	Montant TVA
4	581,82	10,00	58,18
5	200,00	20,00	40,00

Net HT	781,82
Total TVA	98,18
NET A PAYER	880,00